



DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE-1913

VOLUME VII.

LOUIS LABADIE OU LE MAÎTRE D'ÉCOLE  
PATRIOTIQUE. 1765-1824.

Par

M. L'ABBÉ AMÉDÉE GOSSELIN.

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

OTTAWA

1913

A.C. 921  
H. 4  
1913  
W. 0005  
P. 22

1913  
(124)

 National Library of Canada  
Bibliothèque nationale du Canada

SE

m  
ig  
da  
pr  
E  
ra  
d'  
un  
du  
de  
g  
  
l'  
er  
p  
p  
e  
  
si  
n  
u  
p  
d  
P  
l  
—  
  
n

## LOUIS LABADIE

ou

*Le Maître d'École patriotique.*

1765-1824.

PAR M. L'ABBÉ AMÉDÉE GOSSELIN.

(Lu le 29 mai 1913.)

Le gouverneur Murray, répondant à une lettre des Lords du Commerce et des Plantations, en 1764, disait des Canadiens: "Ils sont très ignorants; ç'a été la politique du gouvernement français de les tenir dans l'ignorance; peu ou point savent lire..."\* Il avait écrit à peu près la même chose dans son rapport du 5 juin 1762, adressé à Lord Egremont: "En général, ils (les Canadiens) sont excessivement ignorants; le gouvernement d'autrefois n'a jamais permis l'établissement d'une imprimerie et très peu savent lire et écrire."† Pour quelques-uns, surtout parmi nos compatriotes d'origine anglaise, ces déclarations du gouverneur Murray sont peut-être demeurées comme l'expression de la vérité. Et pourtant, ces paroles renferment une bonne part d'exagération.

Nous croyons avoir prouvé ailleurs‡ que, sous le régime français, l'instruction populaire était beaucoup plus répandue qu'on ne l'a laissé entendre trop longtemps, et que le gouvernement, bien loin d'avoir pour "politique de tenir les Canadiens dans l'ignorance," les aida, en plusieurs circonstances, non seulement de ses bonnes paroles mais encore de ses deniers.

Mais supposons pour un instant, que les Canadiens, lors de la cession du pays, aient été les ignorants que l'on dit, n'était-ce pas, pour le nouveau gouvernement une obligation pressante de réparer au plus tôt un si funeste oubli, de combler cette lacune inqualifiable? N'avait-il pas le devoir et le devoir urgent de favoriser l'établissement des écoles, de les subventionner, de former ou de faire venir des instituteurs tant pour les nouveaux sujets que pour les anciens? Poser la question, c'est la résoudre. Et pourtant, en 1773, le 31 décembre les marchands anglais

---

\*Cité par le *Canadien* du 29 novembre 1806.

†Rapport sur les Arch. Canadiennes.—*Documents sur l'Histoire Constitutionnelle du Canada*, Ottawa, 1911, p. 45.

‡*L'Instruction au Canada sous le régime français*, 1635-1760, Québec, 1911.

de Québec, et le 15 janvier 1774, ceux de Montréal se plaignaient de "la déplorable situation créée par le manque d'écoles et de séminaires protestants pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse."\*

Dans un rapport présenté par les marchands anglais de Québec au Comité du Conseil, le 6 janvier 1787, on lit les observations suivantes à l'article concernant les écoles. "L'éducation de la jeunesse dans cette province, sauf dans les villes dont certes les écoles ne sauraient être vantées, se borne au sexe féminin; cinq ou six maisons d'école, petites et médiocres, éparses à travers le pays, sont tenues pour l'instruction de filles par des religieuses appelées Sœurs de la Congrégation; mais il n'existe aucune institution digne de ce nom qui s'occupe de celle des garçons. De là vient que les habitants ignorent malheureusement l'usage des lettres et ne savent ni lire ni écrire, situation vraiment lamentable."†

Les marchands de Montréal allaient encore plus loin: "Nous ne voyons, disent-ils, pas même une seule école donnant l'instruction des garçons dans un endroit rural quelconque du district et c'est au zèle de quelques Sœurs de la Congrégation que nous sommes redevables du peu d'enseignement que reçoivent les filles dans le pays."‡

Deux ans plus tard, en 1789, c'est le juge Ogden qui écrit les lignes suivantes dans le *London Evening Post*: "La science dans la province parmi les Canadiens, est à son plus grand déclin. A l'exception du clergé et d'un petit nombre de gentilshommes canadiens, il n'y a point de personnes qui y aient aucune prétention. Hors les villes de Québec et de Montréal, il n'y a pas en général trois hommes dans une paroisse qui sachent lire et écrire..."<sup>4</sup>

Voilà ce que des Anglais pouvaient écrire près de trente ans après la conquête. Faudra-t-il s'étonner maintenant que, malgré l'*Institution Royale*, laquelle, au reste, ne donna que de piètres résultats, Lord Durham ait pu écrire dans son rapport en 1839: "Il est impossible d'exagérer le manque d'instruction parmi les habitants; il n'a jamais été pourvu à leur éducation et ils sont presque universellement dénués des aptitudes mêmes de la lecture et de l'écriture."<sup>5</sup>

Sans doute, dans tout ceci, il faut faire la part de l'exagération, mais il n'en reste pas moins vrai que notre système d'instruction popu-

\**Documents constitutionnels*, 1911—pp. 331 et 333.

†*Documents constitutionnels*, p. 593.

‡*Ibid.*, p. 601.

<sup>4</sup>Cet article du juge Ogden fut d'abord publié dans le *London Evening Post*, puis dans le *Herald* de Québec et enfin, le 5 mai, 1789, en français, dans la *Gazette de Montréal*. La suite de l'article renferme l'accusation ordinaire, contre le clergé et le gouvernement français, d'avoir laissé les Canadiens dans l'ignorance. On sait ce qu'il en faut penser.

<sup>5</sup>*Rapport de Lord Durham, etc.*, sur les affaires de l'Amérique Septentrionale Britannique. Plaquette in 8o de 78 pages à deux colonnes, p. 6.

laire laissa encore plus à désirer sous le nouveau régime que sous l'ancien. Durant de longues années, le gouvernement de notre province ne fit rien autre chose que d'accorder quelques rares et maigres subventions à certains instituteurs anglais. Pour le reste, avant l'établissement de l'*Institution Royale*, tout fut laissé, comme au temps des français, à l'initiative et à la générosité des particuliers canadiens-français et canadiens-anglais, prêtres et laïques, catholiques et protestants. Rien ne saurait mieux prouver cet avancé que la notice biographique de Louis-Généreux Labadie, surnommé par ses contemporains le *Maître d'école patriotique*.

Comme ce personnage typique, tout en enseignant la jeunesse, cultivait aussi les muses et professait un loyalisme ardent, nous avons cru intéresser nos lecteurs en le faisant connaître non seulement comme instituteur mais encore comme poète et patriote.

Louis Labadie naquit à Québec, le 18 mai 1765, du mariage de Pierre Labadie, tonnelier, et de Marie-Louise Paquet. \* Dès l'âge de sept ans, si l'on en croit un correspondant de l'*Aurore des deux Canadas* qui écrivait en 1818, il commença à faire la classe. Il trouvait moyen, tout en apprenant lui-même à lire et à écrire, d'enseigner le catéchisme à deux petits nègres et les lettres aux enfants des veuves Laborde et Pascal. Cette petite école s'augmenta encore et, en 1776, elle comptait dix élèves. Le maître avait onze ans. Le père de Labadie donna "alors permission à son fils de tenir ses classes chez lui, et MM. Lester et Forgues négociants, fournirent les livres." †

En 1778, au mois d'octobre, le jeune Louis entra au petit séminaire de Québec. Il avait probablement négligé ses propres études pour enseigner aux autres, car, bien qu'il eût treize ans accomplis, il ne put être admis que dans la seconde division de la dernière classe où il devait se trouver avec des enfants plus jeunes que lui.

Cette première année au séminaire ne paraît pas avoir été brillante et le professeur du jeune Louis, en faisant ses notes à la fin de l'année se contentait de dire sèchement: "*Ludovicus Labadie: mendax et jocularior*", menteur et badin. Quant à ses succès, le maître n'en dit rien, l'élève ne s'étant pas présenté à l'examen. ‡

Pendant combien d'années Labadie fréquenta-t-il les classes du séminaire de Québec? Tout au plus deux ou trois ans durant lesquels il continua à enseigner lui-même. C'était trop de travail pour son âge.

\*Son acte de baptême se trouve aux archives de la cure de Notre-Dame de Québec. Labadie était donc canadien et non pas d'origine française comme quelques-uns l'ont cru. L'un de ses frères, devenu prêtre, mourut à Bécancour en 1819.

†Cet article de l'*Aurore des deux Canadas* que nous résumons ici et qui est signé: "Un ami de l'Éducation", pourrait bien être de Labadie lui-même. Il est daté du 22 août 1818.

‡Archives du Séminaire de Québec.

En 1781, il fut atteint d'une maladie de poitrine qui le força à abandonner ses propres études et à renvoyer ses élèves. Mgr Briand, qui demeurait au Séminaire, connaissait bien le jeune Louis et le chérissait. Il crut que l'air de la campagne pourrait rétablir sa santé. Il le recommanda donc à M. Renaud, curé de Beauport, qui consentit à le prendre chez lui. Labadie ne pouvait rester longtemps tranquille et, malgré sa faiblesse, il ouvrit bientôt une école où, une fois le jour, il réunissait quelques enfants du village. Pour encourager parents et élèves, le curé Renaud et M. de Salaberry\* voulurent bien fournir les livres gratuitement. En 1783, Labadie avait, paraît-il, 36 écoliers.† Cette année-là, comme il gardait toujours l'espoir, sa santé une fois rétablie, de continuer ses études classiques, il consulta à ce sujet son médecin, le docteur Fisher, qui lui ordonna d'attendre encore un peu.

Deux ans plus tard, sur l'avis du docteur Badelard, notre maître d'école consentit à quitter Beauport, pour "aller prendre les bains à l'eau de mer." Le curé de Québec, M. Hubert,‡ qui s'intéressait à son paroissien le recommanda au curé de la Rivière-Ouelle, M. Panet, plus tard coadjuteur, puis évêque de Québec. Celui-ci accueillit cordialement le jeune homme, lui trouva un logement convenable dans une maison située près du fleuve et le pensionna chez lui. En reconnaissance de tant de bontés, Labadie ne pouvait faire autrement que d'établir une école en cette paroisse. Il n'y manqua point.

Sa santé s'étant passablement rétablie après deux années, de séjour à la Rivière-Ouelle, Labadie se prépara à retourner à Québec. Mais l'abbé Trudeau,§ curé de Kamouraska, l'ayant prié de venir établir une école dans sa paroisse, il y consentit. C'était en 1787. Après une année ou deux d'enseignement à Kamouraska, Labadie revint à Québec. Il avait alors 24 ans. Trop agé pour songer à reprendre ses études interrompues, Labadie se résolut alors à entrer définitivement dans cette carrière du professorat qu'il aimait tant et pour laquelle, semble-t-il, il avait des aptitudes remarquables.

Un jour qu'il était en promenade chez le curé Bailly¶ à la Pointe aux-Trembles, près de Québec, il y rencontra l'abbé Pouget, curé de Berthier, qui lui proposa d'aller ouvrir une école dans sa paroisse, lui

\*L'Hon. Ignace-Michel-Louis-Ant. de Salaberry, conseiller législatif, etc., père du héros de Châteauguay.

†Le correspondant de l'*Aurore* que nous suivons dans ces notes, prétend que l'école de Labadie fut la première établie à Beauport. La vérité est qu'un nommé Guillemain faisait la classe en cette paroisse en 1750.

‡Auguste-David Hubert, noyé accidentellement le 21 mai 1792.

§Jos.-Amable Trudeau, curé de Kamouraska de 1755 à 1800.

¶M. Chs-Frs Bailly, plus tard évêque de Capse et coadjuteur de Québec, ne fut jamais évêque en titre de Québec.

faisant des offres très généreuses. Labadie accepta et se rendit à son nouveau poste. Tout alla bien dans les commencements du moins.

A la demande du curé, les marguilliers avaient permis à Labadie de tenir son école dans une maison appartenant à la Fabrique. Il prenait sa pension ou du moins avait sa chambre chez un habitant du village, le capitaine Ferland.\*

Vers la fin de 1791 ou au commencement de 1792, Labadie toujours entreprenant, voulut faire du nouveau. Il avait pensé à donner gratuitement l'instruction à quelques élèves pauvres. Mais comme il était lui-même peu fortuné et incapable de supporter seul une charge comme celle-là, il demanda l'assistance des citoyens de Québec et de Montréal. Voici ce qu'il écrivit dans la *Gazette de Québec* le 19 janvier 1792:

“Aux citoyens de Québec et de Montréal.

Messieurs:—

Voyant avec peine la profonde ignorance qui règne dans les campagnes de cette province où la plupart des habitants sont privés des parties de l'éducation les plus utiles ou plutôt les plus indispensables, et considérant que plusieurs d'entre eux sont par leur pauvreté incapables de payer l'instruction qu'ils désireraient procurer à leur enfants, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de contribuer autant qu'il m'est possible à remédier à ce mal. Je me prépare en conséquence à admettre cette année à mon école dans la paroisse de Berthier où je réside un certain nombre d'écoliers *gratis*. Mais comme mes faibles moyens ne me permettent pas de leur fournir des livres, le papier, l'encre, les tables et bancs nécessaires, je prends la liberté d'implorer pour eux votre généreuse commisération vous assurant que quant à ce que je pourrai fournir moi-même, tel que plumes, etc. je le ferai avec zèle, sans aucune rétribution.

“Je me flatte, Messieurs, que vous voudrez bien encourager cette entreprise dont je souhaite que l'exemple puisse exciter tous les maîtres d'école de la province à en faire autant proportionnellement à leur capacité et moyens respectifs. J'ose vous assurer de la parfaite reconnaissance des pauvres enfants qui participeront à vos bienfaits et me souscrire avec le plus profond respect, Messieurs,

Votre humble serviteur,

Louis Labadie, M. d'école.

Berthier, 1 janvier 1792.

Cet appel du maître d'école fut entendu.

Depuis quelques temps, à Québec et à Montréal, s'étaient formées des Associations chargées d'encourager l'instruction de la jeunesse.

\**Journal de Labadie*.—Le séminaire de Québec possède cinq cahiers de ce précieux *Journal* qui probablement en comptait une vingtaine, sinon plus. Nous citerons souvent ce *Journal*. Nous ne changerons rien au texte.

Labadie se mit en communication avec ces Associations et celle de Montréal lui envoya "une quantité de livres et de papiers et autres articles pour son école des pauvres." Les membres de cette honorable société, ajoute le correspondant de l'*Aurore*, étaient tous, pour ainsi dire, les Protecteurs et les Patrons de cette école.\*

La Société de Québec, connue sous le nom de Club Constitutionnel, était alors très florissante. Labadie commença d'abord par solliciter son admission dans l'Association. Sa lettre de demande fut soumise aux membres du club le 18 février 1792 et les références communiquées au Comité de Correspondance.†

Le 3 mars, le Comité s'étant réuni, on y fit la lecture de plusieurs lettres se rapportant au cas de Labadie, mais comme les informations étaient contradictoires, on décida de continuer l'enquête.‡

Deux semaines plus tard, devant le Club assemblé,—104 membres présents—le Comité de Correspondance proposa la motion suivante:

1. Considérant l'état présent de l'éducation dans la province, M. Labadie mérite l'assistance et la protection du Club, "as far as may enable him to carry his laudable intentions into effect."

2. Qu'une souscription volontaire soit faite par les membres à cet effet.

3. Comme il paraît que la maison d'école à Berthier appartient à la paroisse, il doit être recommandé à M. Labadie que tant qu'il y demeurera de ne recevoir que les enfants pauvres qui seront approuvé par le curé et les marguilliers.

4. L'argent souscrit par le club sera entre les mains du curé et des marguilliers pour payer les livres, plumes, etc, pour l'usage des enfants pauvres de cette école paroissiale."

Le *Quebec Herald*, qui nous donne le texte de ces propositions<sup>4</sup> ajoute qu'elles furent débattues durant deux heures et que, finalement le Club refusa, par une majorité de 21 voix, de concourir à cette motion du Comité de correspondance.

Cette décision de l'Assemblée générale n'empêcha point le Club Constitutionnel de s'intéresser à l'œuvre de Labadie et de l'aider. Le correspondant de l'*Aurore* déjà cité nous apprend en effet que les membres du Club envoyèrent "des livres, des gazettes, de l'argent à M. Labadie pour l'aider à soutenir son établissement qui était le premier où les pauvres trouvaient le moyen de s'instruire. Les pauvres et les sauvages étaient instruits à cette école."<sup>5</sup>

\*L'*Aurore des deux Canadas*, 4 juillet 1818.

†*Quebec Herald*, 27 février 1792.

‡Ibid, 5 mars 1792.

<sup>4</sup>Voir No. du 19 mars 1792.

<sup>5</sup>Il est à peine nécessaire de faire remarquer que bien d'autres avant Labadie avaient instruits des enfants pauvres, gratuitement, au Canada.

Et l'auteur de l'article ajoute: "Cette année (1792) on y comptait 27 pauvres et huit sauvages.\* Messieurs les membres du Club étaient regardés comme les fondateurs du plan de M. Labadie."

Vers le même temps, Samuel Neilson, imprimeur de la *Gazette de Québec*, envoyait au maître d'école de Berthier, avec un peu de numéraire, un ballot de livres, des journaux, du papier et une croix en argent.

Labadie avait raison d'être satisfait. On s'intéressait à son œuvre. Les témoignages de sympathie et d'approbation partis des deux plus importantes sociétés d'éducation de la province lui arrivaient assez nombreuses et pratiques. Il pouvait espérer pour un avenir prochain, avec de nouvelles adhésions à son projet, des secours encore plus abondants.

Malheureusement, ce bonheur ne devait pas durer. La contradiction lui vint de la paroisse même où il enseignait. Nous ne savons pourquoi, le curé de Berthier vit d'un mauvais œil le maître d'école se porter dans cette nouvelle voie. Il aurait même voulu, si l'on en croit Labadie, empêcher celui-ci de faire la classe gratuitement.† M. Pouget ayant donc cru devoir faire quelques remarques à ce sujet, l'instituteur le prit de très haut, répondit grossièrement et finit par renvoyer le curé à sa religion.

Mais Labadie avait compté sans les marguilliers qui, prenant fait et cause pour leur pasteur, signifèrent au maître d'école d'avoir à vider, au plus tôt, la maison de la Fabrique. Piqué au vif, il publia dans la *Gazette de Québec* du 12 juillet 1792 une longue lettre où, dans un langage plus ou moins mesuré, il raconte le différend qu'il vient d'avoir avec les autorités religieuses de Berthier.

M. Pouget n'aurait probablement pas répondu à ces remarques désagréables de la part du maître d'école, mais les marguilliers, soutenus par un bon nombre de paroissiens, ne crurent pas devoir garder le silence. Ils exposèrent les faits à leur manière et prirent la défense de leur curé. Leur lettre, signée par cinquante habitants de Berthier, parut dans la *Gazette de Québec* du 2 août 1792. Elle n'est pas flatteuse pour le maître d'école. Comme elle est trop longue pour être reproduite en entier, nous n'en retiendrons qu'un passage qui fait voir ce que les signataires pensaient de Labadie comme instituteur.

"Il est à observer, disent-ils, que M. Labadie lit passablement; il a une assez jolie écriture et quoiqu'il ne connaisse presque rien de l'orthographe, il se fait pourtant deviner; d'ailleurs, il connaît les quatre premières règles de l'arithmétique."

\*Labadie dit lui-même dans une lettre du 12 juillet 1792, qu'il a en tout, à son école, 25 élèves dont 5 gratuitement.

†*Gazette de Québec*, Lettre de Labadie, 12 juillet 1792.

Il était difficile d'être plus méchant tout en paraissant vouloir être juste. Labadie dont l'humilité ne paraît pas avoir été la vertu dominante, dut ressentir vivement l'affront; néanmoins, il garda le silence. Pas n'est besoin de faire observer ici que dans leur lettre du 2 août les paroissiens mécontents avaient exagéré à plaisir l'ignorance de leur maître d'école. Sans doute, Labadie se permettait de nombreuses fautes d'orthographe et de grammaire (nous avons une partie de son *Journal* sous les yeux), mais il se faisait parfaitement comprendre. Quant à son écriture, elle était régulière et même très belle lorsqu'il se donnait la peine de la soigner.

Tout le monde à Berthier ne partageait pas la manière de voir des signataires de la lettre en question. Trente-deux habitants de la paroisse avaient même signé un bon certificat en faveur de Labadie. Ce fut là sa consolation.

Notre maître d'école, on s'en souvient, avait reçu l'ordre d'évacuer la maison de la Fabrique. L'Hon. Hugh Finlay, directeur des postes, réussit à lui en trouver une autre où il le logea "afin, dit le correspondant de l'*Aurore*, de le mettre en état de tenir malgré ceux qui le tyrannisaient, son école des pauvres. Il lui fournit aussi de l'argent pour acheter des livres et du bois."

Le lecteur a dû remarquer, par tout ce qui précède, que si le gouvernement ne s'occupait guère de l'instruction populaire, les citoyens anglais, notamment ceux de Québec et de Montréal, s'y intéressaient beaucoup. Non seulement Labadie fut patronné et secouru par les Sociétés d'éducation de Québec et de Montréal qui lui avaient décerné le titre de *Maître d'École patriotique*,\* mais des personnages distingués comme l'Hon. Hugh Finlay, Samuel Neilson, les juges Smith, Geo. Pownall, Fraser, etc., lui prodiguèrent les encouragements sous toutes les formes. Le lieutenant-gouverneur Alured Clarke lui-même envoya à Labadie une superbe médaille d'argent.†

Le correspondant de l'*Aurore* rapporte qu'en 1793, le prince Edouard de passage à Berthier, et d'nant chez le seigneur du lieu y annonça qu'il prenait l'école de Labadie sous sa protection: ce qu'il prouva un peu après en envoyant à l'instituteur "comme témoignage de son estime et de sa bonté un présent royal pour son école des pauvres."‡

Parmi les dons que les amis du maître d'école lui envoyaient de partout il s'en trouvait de toutes sortes: des livres, du papier, des images, des journaux, des journaux surtout. Labadie avait imaginé, pour former le patriotisme chez les enfants et leur inspirer le goût de la lec-

\*Meilleur—*Mémorial de l'éducation*, éd. de 1876, p. 296—Cf. aussi l'*Aurore des deux Canadas*, No. du 18 avril 1818.

†Meilleur, *loc. cit.* et *Aurore* du 4 juillet 1818.

‡*Aurore* du 18 avril 1818.

ture, de leur faire lire, durant les récréations, les gazettes du pays ou de l'étranger. Les livres étaient rares à cette époque dans les campagnes. Le maître d'école de Berthier venait de trouver un moyen de remédier un peu à ce mal et sans qu'il en coûtât à ses élèves. L'idée fut bien accueillie, en général, et elle fit son chemin. Le 18 avril 1818, *Un Canadien amateur des Sciences*, après avoir vanté cette méthode que plusieurs considéraient alors comme nouvelle, faisait remarquer qu'elle était déjà connue depuis plusieurs années: "En janvier 1792, écrit-il, cette méthode fut adoptée pour la première fois par M. Louis Labadie précepteur au bourg de Berthier et plusieurs fois j'ai vu ses jeunes écoliers s'amuser à lire les gazettes dans le temps de leurs récréations préférablement aux amusements ordinaires des écoliers. Ils trouvaient leur plaisir réel à s'instruire des événements du temps et allaient ensuite raconter chez leurs parents ce qu'ils avaient lu dans la journée. Les parents prenaient plaisir à les écouter. Cette manière d'instruire les enfants fut bientôt connue; plusieurs Messieurs de Québec et de Montréal lui envoyèrent des rouleaux de journaux et autres papiers pour son école."

Un témoin oculaire raconte que M. de Lorimier, curé de Saint-Cuthbert, visitant un jour l'école de Berthier, fut si agréablement surpris d'y trouver les élèves occupés à lire les journaux, qu'il proposa à Labadie de venir enseigner dans sa paroisse, lui offrant, à part son salaire, sa table et sa maison. Labadie ne crut pas devoir accepter.

Malgré les difficultés dont nous avons parlé plus haut, Labadie demeura encore deux ans à Berthier. Au printemps de 1794, on le rencontre aux Trois-Rivières où le grand vicaire, l'abbé de Saint-Onge, le curé, l'abbé de Sabrevois, et M. de Tonnancour font des instances pour l'engager à s'établir dans leur petite ville.\*

Si l'on s'en rapporte au correspondant de l'*Aurore*, l'abbé de Sabrevois aurait offert au maître d'école "sa table et une maison convenable avec trois cents livres pour sa part par année, et M. le Grand-Vicaire une somme semblable,"\* ce qui nous paraît bien acceptable pour le temps.

De son côté, Labadie prétend dans son *Journal* que la maison que lui destinait le curé n'était pas convenable pour des classes, M. de Tonnancour lui en offrit une autre mais dans laquelle il ne pourrait entrer qu'au mois de mai. Labadie aimant mieux garder sa liberté pour le cas où il trouverait de meilleures offres, ne voulut pas prendre d'engagement aux Trois-Rivières.

Quelques semaines plus tard, le 30 mai 1794, il quittait Berthier pour Verchères. Il fut bien accueilli par le curé qui s'engagea à lui pro-

\**Aurore des deux Canadas*, 4 juillet 1818.

curer une maison pour tenir son école, à l'automne. En attendant, un marchand de l'endroit, M. Poulin, laissa à Labadie l'usage gratuit d'une bonne maison situé dans le village. Le 10 juin, Labadie ouvrait ses classes avec onze élèves tant filles que garçons. Quelques jours plus tard, l'abbé Carpentier invita le maître d'école à partager sa table à l'avenir. Celui-ci accepta, et pour témoigner sa gratitude au digne curé il se chargea du soin de l'église. Il s'acquitta si bien de ses nouvelles fonctions que quinze jours après, la Fabrique le nommait sacristain.\*

Louis Labadie demeura quatre ans à Verchères où, semble-t-il, il s'acquit l'estime de toute la population. L'abbé Carpentier étant décédé le 2 novembre 1798, le maître d'école qui perdait en lui un ami et un père, quitta la paroisse pour celle de Contrecoeur où l'avait attiré le curé, l'abbé Aubry. Labadie n'y fit pas un long séjour et sur les instances du nouveau curé, il retourna à Verchères. Telle était la réputation comme maître d'école que l'abbé Roy, de l'Assomption, lui avait offert une somme considérable s'il voulait aller ouvrir des classes chez lui. Labadie refusa, mais en 1801, le curé et les habitants de Saint-Eustache lui ayant promis un salaire de cinquante louis par année, il abandonna Verchères pour Saint-Eustache où il enseigna quatre années, c'est-à-dire jusqu'aux vacances de 1805.

De là, Labadie passa à Varennes; il y arriva le 3 octobre 1805. Le 21 du même mois, "au son de la grosse cloche de l'église", il réunissait vingt-cinq élèves et commençait ses classes.

Le seigneur du lieu, Paul Lussier, lui avait offert, au nom de la paroisse, "cent vingt piastres d'Espagne† payables par quartier, une demi-corde de bois par écolier, une jolie maison en pierre, un jardin, une écurie, une vache pacagée et un terrain spacieux." En outre, le curé, M. Esprit Chenet, avait promis de fournir de ses propres deniers "trois cents livres ou shellings de vingt coppes par année".‡

Certes, Labadie avait raison d'écrire dans son journal que les conditions et le salaire étaient bien meilleurs à Varennes, qu'à Saint-Eustache et de s'écrier en parlant de M. Chenet.

Voilà un vray ami de l'éducation

Dieu le conserve à jamais!

Après avoir enseigné durant huit années en cette paroisse, Labadie retourna à Verchères. C'est là qu'il mourut le 19 juin 1824, à l'âge relativement peu avancé de 59 ans.

Labadie s'était marié deux fois sinon trois. Il eut plusieurs enfants dont quelques-uns moururent en bas âge.

\**Journal de Labadie.* (Arch. du Sém. de Québec.)

†La piastre d'Espagne valait 5.20 frs.

‡*Journal de Labadie.* (Arch. du Sém. de Québec.)

Excellent chrétien, Labadie remplissait ses devoirs religieux avec piété et ponctualité. C'était, comme on disait alors, un homme d'église. Possédant une jolie voie dont il était très fier, connaissant assez bien le plain-chant, aimant les cérémonies et tout ce qui touche au culte extérieur, il pouvait rendre, et il rendit en effet, de très grands services dans les différentes paroisses où il passa. Que si parfois il parut oublier jusqu'au respect et à la reconnaissance qu'il devait au clergé, il faut en attribuer la cause à un excès de zèle ou à son patriotisme probablement plus ardent qu'éclairé. A quelques exceptions près, il n'eut que de bons rapports avec les curés qui lui donnèrent toute leur confiance.

Un peu comme le découvreur du Canada, Labadie aimait à tenir les enfants sur les fonts baptismaux. En 1817, il inscrivait dans son journal et avec une satisfaction évidente la liste des 64 garçons ou filles dont il avait été déjà l'heureux parrain.

Convaincu sans doute que les noms que l'on porte soi-même sont les plus beaux de tous, Labadie aimait à donner les siens à ses filleuls. Ainsi, sur les soixante et quatre enfants qu'il tint sur les fonts baptismaux avant 1817, onze reçurent le nom de Louis, trois celui de Louise; six garçons furent appelés Généreux et neuf filles: Généreuses.\*

Lorsque Labadie jugeait que son propre nom était suffisamment répandu dans la place, il empruntait celui du curé ou de quelque personnage important de la paroisse. A ce premier nom, il aimait à en ajouter un autre un peu rare ou extraordinaire parfois. Voici quelques exemples de ce goût discutable: le fils d'un nommé Clément s'appellera Clément-Généreux Clément; un enfant d'un Monsieur Charron: Esprit-Parfait Charron; un troisième portera le nom d'Esprit-Généreux Chagnon.

Labadie avait un faible pour le nom d'Esprit qui était celui du curé Chenet. Il le donne très souvent à ses filleuls et le fait suivre des qualificatifs les plus variés. Et c'est ainsi que l'on pourra rencontrer plus tard un Esprit-Juste Desmarais, un Esprit-Tranquille Lacoste ou encore un Esprit-Bon Bissonnet. Porter les noms d'Esprit-Prudent Quintal ou d'Esprit-Constant Petit, c'est déjà assez suggestif, mais s'appeler Esprit-Adorateur Milotte, c'est encore mieux. Il n'est pas nécessaire d'en dire d'avantage. Remarquons seulement que tout cela sent la recherche et la prétention. C'est que, il faut bien le dire puisque c'est vrai, Labadie était un peu vaniteux. Il n'aimait pas à suivre les sentiers trop battus. Jamais non plus il ne manquait l'occasion de se faire de la réclame et d'afficher en quelque sorte son moi: il eut ce léger défaut de commun avec Chateaubriand son contemporain!

En revanche, Labadie était doué de qualités précieuses comme maître d'école. Sans avoir une science bien profonde, il possédait le

\*Ce n'est qu'en 1798 que Labadie commença à signer Louis-Généreux Labadie. Pourquoi? Avant cette date, il signait Louis Labadie tout court.

don de l'enseignement; on pourrait presque dire qu'il était né maître d'école comme d'autres naissent musiciens, artistes ou poètes.

Nous l'avons vu à peine agé de dix ans, tenir école et intéresser de plus jeunes que lui à ses leçons d'enfants. Fatigué, malade, condamné au repos, il refusa sa santé en abandonnant ses propres études sans doute, mais aussi en fondant des écoles, en enseignant la jeunesse partout où il recevra l'hospitalité. Dans presque toutes les paroisses où il a passé—et elles sont nombreuses—Labadie a laissé les meilleurs souvenirs comme instituteur. Grâce à ses bonnes manières, à l'intérêt qu'il prenait à ses classes et peut-être plus encore au don de l'enseignement qu'il avait reçu, il se faisait aimer de tous, des parents comme des enfants.

Labadie savait intéresser les élèves à leurs petites études. N'est-ce pas là une des premières qualités du bon professeur? Il y a tant de moyens de piquer la curiosité de l'enfant, d'exciter l'émulation chez lui. Notre maître d'école ne se contente pas, par exemple, d'encourager ses élèves par de bonnes paroles, de leur distribuer des récompenses, de leur permettre la lecture des journaux durant les récréations, il fait plus; il organise pour ses classes des excursions générales, des promenades de congés chez quelque personnage en vue de la paroisse; où les enfants sont toujours bien accueillis, souvent fêtés, choyés. Les chansons, les compliments, les adresses qu'il compose pour la fête du curé, pour le triomphe d'un représentant ou l'anniversaire d'un bienfaiteur, ce sont des élèves, choisis parmi les meilleurs, qui iront les présenter, les diront par la bouche de l'un d'entre eux, lequel parfois, aura signé la pièce, de son propre nom, comme s'il en avait été l'auteur. Et ces examens publics où, après avoir étalé ses petites connaissances et prouvé ses progrès, l'élève récitait des fables, narrait une historiette, tenait un rôle dans une courte pièce ou un dialogue, n'étaient-ils pas de nature, comme ils le sont encore aujourd'hui, à plaire à tous?

On comprend maintenant que tant de curés aient essayé d'attirer Labadie dans leur paroisse et que ses élèves aient gardé de lui un si bon et si touchant souvenir.

Quant à la science de notre maître d'école, elle nous paraît avoir été très ordinaire. Si l'on en juge par son journal, Labadie ne savait pas très bien son français, ni l'orthographe, ni la grammaire. Il n'est que juste d'ajouter que ses écrits des dernières années marquent un progrès et il y a une différence appréciable entre ceux de 1794, par exemple, et ceux de 1814-1815. Cependant, un élève de septième qui se permettrait d'écrire le français comme le faisait Labadie en 1815, serait grandement exposé à recommencer sa classe.

Labadie ne semble pas non plus avoir été très renseigné en histoire ou en géographie. Mais qu'était-il besoin de tant de science pour montrer aux enfants à lire et à écrire; pour leur enseigner les quatre règles sim-

ples ainsi que les éléments les plus indispensables de l'histoire et de la géographie? Et en effet, c'est à peu près tout ce que l'on enseignait dans les petites écoles, en ce temps-là. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ce que Labadie écrivait de Verchères en 1794:

“Ecole publique de Verchères,  
Comté de Surrey.

Pour les jeunes Messieurs et Demoiselles établie en juin dernier 1794 par le soussigné.

Le soussigné maître d'école publique qui en les années 1792 et 1793 fut établie par l'encouragement de plusieurs Messieurs membres du Club Constitutionnel de Québec et de la respectable Société de Montréal ainsi que de plusieurs gentilhommes de la Province du Bas-Canada dont cette générosité et cette bienveillance restera toujours gravée dans son cœur.

Ayant donc été reçu et établi dans cette paroisse par la grâce de Dieu et de son digne ministre Messire Claude Carpentier curé du lieu ainsi que du digne représentant du comté et des honorables citoyens de la paroisse pour l'éducation de leurs chers enfants.

Messieurs les cultivateurs du comté, des Comtés adjacents qui ont en vue de faire instruire leurs enfants, le soussigné leur procurera des maisons convenables pour être en pension et demi-pension à un prix raisonnable et auprès de la dite école.

Il leur apprendra à lire le français, le latin et l'anglais, à écrire et l'arithmétique. La maison qu'il habite est située au milieu du Bourg, voisine de l'église où l'endroit est sain et bien agréable par sa vue et amusant pour des écoliers.

Ceux qui voudront honorer le soussigné de leurs encouragements peuvent être assurés qu'il leur témoignera sa vive reconnaissance par la trictte attention et l'assiduité la plus constante. Car son application est de développer en eux le germe des qualités respectables qui forment le bon chrétien, le sujet fidèle à son Dieu, à son Roi et à sa Patrie et le citoyen vertueux et patriotique.

Le commencement de son école sera annoncé chaque matin au son de la cloche après la messe de huit heures et finira à onze; l'après-midi ils auront une heure de récréation et elle sonnera à une heure et finira à quatre heure en hiver comme en été”.\*

(Signé) Louis Labadie

Maître d'Ecole.

Du bourg de Verchères,  
Ce 1er janvier 1795.”

Tel était le programme de Labadie en 1794-95. C'était à peu près la même chose partout à cette époque; c'est-à-dire rien de plus que sous le régime français sauf la lecture en anglais.

\*Extrait du *Cours du Temps*, No. du 19 janvier 1795.

Plus tard, Labadie ajoute à ce programme très simple un peu d'histoire et de géographie, surtout celles du pays.

Nous avons sous les yeux un "Dialogue entre M. Louis-Généreux Labadie et ses élèves, sur la géographie, récité à Varennes le 31 décembre 1811"; il porte sur la géographie, l'histoire des deux Amériques et contient des questions et des réponses comme celle-ci:

D.—M. Félix Lussier—En quel temps l'Amérique fut-elle découverte?

R.—Dans le quinzième siècle. Christophe Colomb eut la gloire de faire connaître cette moitié du monde à l'autre. Mais Americ-Vespuce qui n'y aborda qu'après lui, lui donna son nom.

D.—Par qui votre pays a-t-il été conquis?

R.—Par les armées de Sa Majesté Britannique il y a un demy siècle, et on ne peut voir un Peuple plus heureux que nous; puissions-nous vivre (longtemps) sous le même gouvernement."\*

Et ainsi dix numéros durant.

Cet examen public où les élèves répondirent sur la géographie et l'histoire des deux Amériques, avait commencé par la lecture et l'écriture; il s'acheva par la récitation de fables, historiettes etc. Pour terminer le compte-rendu de cette séance, Labadie écrivait dans son journal: "Monsieur le curé a été bien travaillé et de ceux de mes élèves; il leur a bien recommandé de conserver dans leurs mémoires la géographie de leur pays et tout le reste; il a aussi bien voulu donner un congé de deux jours avec une fête de tyre—

Vive M. le Curé de Varennes!"

Si Louis Labadie était né maître d'école, il n'était pas né poète bien qu'il eût la passion de faire des vers—ce qui n'est pas grave—et de les publier—ce qui est plus compromettant.

Une partie de son œuvre est perdue ou du moins ne nous est pas connue. Il en reste assez cependant pour que l'on puisse juger des talents de Labadie comme poète et de l'étendue de ses connaissances dans l'art de la versification.

Le *Journal* de Labadie comprenait déjà dix-huit cahiers assez volumineux, en 1815; nous en possédons cinq qui renferment vingt-cinq pièces de vers de tous genres: ce sont surtout des chansons sur différents sujets, des compliments aux curés, aux représentants des comtés, aux officiers de milice etc; on y trouve aussi des épitres et quelques devises. Si nous avions tout le *Journal* de Labadie, il est probable que son œuvre littéraire augmentée, en nombre resterait, la même en valeur.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici ni d'apprécier chacune des pièces que nous possédons. Ce serait un travail aussi inutile qu'en-

\**Journal de Labadie.*

nuyeux, mais pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de parcourir les journaux du temps et qui ne connaissent pas les cahiers de Labadie, il nous a semblé qu'il serait intéressant de voir quelques-unes des productions littéraires du soi-disant poète qu'était notre maître d'école. Les morceaux qui vont suivre donneront, mieux que les plus fines critiques, une idée du genre, du talent et de la mentalité de ce pauvre versificateur

Le 8 juin 1797, Labadie publiait dans la *Gazette de Québec*, une chanson composée par lui, sur l'air du *God save the King*, en l'honneur de Sa Majesté George III. La voici; plusieurs la reconnaîtront.

## I.

Grand Dieu pour George Trois  
Le plus chéri des Rois  
Entends nos voix:  
Qu'il soit victorieux  
Et que longtemps heureux  
Il nous donne la loi  
Vive le Roi!

## II.

Sous le joug asservis  
Que ses fiers ennemis  
Lui soient soumis;  
Confonds tous leurs projets,  
Tous les loyaux sujets  
Chanteront d'une voix  
Vive le Roi!

## III.

Daigne du haut des cieux  
Sur ce Roi glorieux  
Jeter les yeux:  
Qu'il protège nos lois,  
Qu'il maintienne nos droits,  
Et répétons cent fois  
Vive le Roi!

## IV.

Sa naissance en ce jour  
Gagne tout notre amour.  
O l'heureux jour:  
O très aimable Roi,  
Nous te jurons la foi  
Nous sommes tous à toi  
Vive le Roi!

Ces quatre couplets où, sans planer bien haut, Labadie se surpasse pourtant, auraient semblé suffisants à tout bon sujet de sa Majesté George III. Notre poète ne s'en contenta point. Il voulut y ajouter, en l'honneur du gouverneur Prescott et du duc de Kent quelques strophes où ses sentiments de loyauté, de respect et d'affection seraient mis en pleine lumière. Il continue:

## V.

Pour notre gouverneur  
Il est plein de vigueur  
O quel bonheur!  
Remercions notre Roi  
De cet heureux choix  
Chantons avec joie  
Vive le Roi.

## IX.

Ne craignons les hasards  
Nous avons pour rempart  
Le Prince Edouard  
Qu'il arrive à son port,  
Il est notre support  
Soyons tous pour le Roi  
Vive le Roi.

## X.

Demandons au Seigneur  
Qu'il conserve nos cœurs  
Pour ce Seigneur:  
Canadiens aujourd'hui  
Unissons nous à lui  
Sous le drapeau Anglais  
Vive le Roi.

## FINIS.

Dieu sauve le Roi.

De l'École de Verchères, le 30ème Mai, 1797.

Ces dernières strophes nous paraissent plus faibles que les autres. et en vérité Labadie aurait fait tout aussi bien de s'en tenir aux quatre premiers couplets. Chose curieuse! on retrouve, à quelques variantes près, ces quatre premiers couplets parmi les poésies que, dans sa *Sabredache*, Jacques Viger attribue à Quesnel. Est-ce une erreur de

Viger? Probablement, bien que ce chercheur, toujours si bien renseigné, fût l'ami de Quesnel et que celui-ci vécût au moment où Viger recueillait ses œuvres.\*

Quoi qu'il en soit, si Labadie est l'auteur de cette chanson, il n'a jamais fait de meilleurs vers que ceux des quatre premiers couplets.

Au commencement de Janvier 1798, notre poète inscrivait dans son *Journal*, une autre chanson non moins patriotique. Elle porte le titre très long que voici:

"Chanson faite par moy Louis Labadie Maître d'Ecole au Bourg de Verchères dans le comté de Surrey, Bas-Canada sur la glorieuse victoire qu'a remporté le Brave Amiral Duncan sur la flotte Hollandaise le 13 octobre 1797 dans le Texel, suivant la nouvelle que nous donne la Gazette de Montréal, lundi 1 janvier 1798....

Sur l'air: *A la façon de Barbary mon amy*....

## I.

Fétons tous en ce grand jour  
La glorieuse victoire  
Remporté par la Bravoure  
De Duncan plein de gloire;  
Sur la flotte des Hollandais,  
Cet amiral Anglais  
Plein d'amour pour son Roy,  
A pris à grand coup de canon!  
En Breton!  
L'orgueilleuse flotte des Hollandais  
Quel exploit.

## II.

Admirez Braves Canadiens  
Que Dieu l'Etre Suprême  
Soutenait aussi de ses mains  
L'Amiral Duncan!  
Partout il rend l'anglais heureux  
Toujours victorieux!  
Remercions ce grand Dieu!  
Rendons lui hommage en ce jour  
Tour à tour,  
Chantons de Duncan à jamais  
Les exploits.

## III.

Répendez Seigneur en ce jour  
Sur notre grand Monarque  
Les dons divins de votre amour.

---

\*Sur cette question de paternité, Cf. l'abbé C. Roy: *Les Origines Littéraires*, p. 73, note.

Donnez lui en des marques  
 Ainsi que sur ses amiraux  
 Ces vaillants Héros!  
 Ces guerriers Matelots!  
 Qu'ils bravent leurs ennemis  
 Et soit dit  
 Qu'ils ont mis tous les Hollandais  
 Aux abois.

## IV.

Grand Dieu pour nos braves anglais  
 Soutenez leurs victoires  
 Sur les Républicains Français.  
 Rendez-les pleins de gloire  
 Comme ils ont fait des Hollandais.  
 Que les vaillants anglais  
 Soutiennent à jamais  
 L'honneur de ce grand Roy  
 Plein de foy  
 Ah! soutenons tout notre Roy  
 A jamais.

Cette chanson n'accuse pas un progrès remarquable sur la précédente; c'est plutôt le contraire qui est vrai. Labadie connaît peut-être les règles de la versification, mais il ne se met pas toujours en peine de les observer à la lettre. Le premier couplet commence par un vers de sept syllabes et les suivants par un vers de huit; tel vers de six syllabes rimerait avec un de cinq et ainsi de suite; il se répète volontiers, son vocabulaire n'est pas très riche mais qu'importe, rien ne l'arrête et s'il faut faire rimer un mot avec lui-même ou *Duncan* avec *Suprême*, il ne s'en embarrassera pas davantage. Il est convaincu quand même qu'il a fait une chanson bien "jolie et beaucoup loyale."

Louis Labadie était naturellement très démonstratif. Il avait, on pourrait dire, la passion des compliments, assuré que ceux qu'il faisait aux autres lui en attireraient à lui-même... de bien mérités. Aussi bien, les adresses, les chansons, les *bouquets*, etc., qu'il a composés en l'honneur des curés, des vicaires, des "personnages respectables" près desquels il a vécu, sont-ils très nombreux. Que le lecteur nous permette de lui donner deux ou trois productions de sa verve complimmenteuse.

Le 2 décembre 1794, notre poète écrivait dans son *Journal*:

Compliment pour la fête  
 de M. Malhiot Ecuier.

Ce compliment a été fait par moi Louis Labadie maître d'École, à l'occasion de l'anniversaire de la fête de François-Xavier, fête de l'Honorable François Malhiot Ecuier et notre Représentant. Les Ecoliers deux à deux bien proprement vêtus et moi à leur suite, nous sommes

transportés à la demeure de Monsieur Malhiot ou nous fumes bien accueillis, aussitôt un Ecolier lui présentat le compliment entortiller de Ruban de toute couleur, l'ayant accepter il fut débité par le soussigné . . .

Au Très Respectable  
François Xavier Malhiot Ecuyer,  
Représentant de la Comté de Surrey.

Très Respectable Gentilhomme.

Jusqu'ici par un trait de prudence,  
Je suis demeuré dans un morne silence,  
Mais Français puisque vous reposez parmi nous,  
Permettez que je vous offre l'encens le plus doux.  
Qu'on admire en vous la force et le courage,  
La vertu et la valeur, c'est des grands l'appanage.  
Qu'aux électeurs de ce comté vous fassiez le bonheur,  
Qu'ils vous doivent des lois qui les tirent d'erreur.  
Qu'un représentant les protège et veille à leur repos  
Voilà ce qu'être Grand et voilà le Héros.  
D'un simple sujet Français recevez l'hommage  
Que votre nom conservez d'âge en âge  
Fasse dire aux électeurs de ce lieux,  
Nous avons un vrai représentant! et nous sommes heureux,  
Dieu nous le conserve ainsi que les siens  
Pour notre bonheur et notre plus grand Bien  
Car il est certains que dans l'assemblée  
Il soutient notre Belle et Charmante Comté . . . . .

De votre respectable Personne  
Monsieur

Le très humbre et très obéissant serviteur  
Benjamin Douaire Bondy.

Ces vers où il y a de tout, excepté de la mesure, étaient accompagnés du *Bouquet* suivant:

BOUQUET

Chanson: sur l'air: *Dieu de Clémence*.

Dans le jardin que Flore  
Pris soin de cultiver,  
Hier, je vis éclore  
Près d'un Olivier  
Cette fleur agréable  
Qui par sa douce odeur  
Français recommandable  
Me marque ta douceur.

En entendant ces derniers vers, le représentant du comté de Surrey se souvint peut-être de les avoir lus quelque part; mais si sa "respec-

table personne" ne fut pas satisfaite du compliment proprement dit, c'est qu'elle était difficile à contenter.

Une autre sommité que Labadie n'oubliait pas, c'était le "seigneur du lieu". Il avait des compliments tout prêts pour le premier de l'an, pour la fête de naissance et pour la fête patronale, tout cela présenté au milieu de grandes démonstrations et par des élèves costumés, enrubanés, portant casque, "plumet britannique et cocarde".

Le 29 août 1804, il y eut une démonstration de ce genre à Saint Eustache en l'honneur du seigneur M. Louis-Lambert Dumont; elle se termina par la chanson suivante:

Sur l'air: *Ah! vous dirai-je maman.*

I.

Nous venons tous en ce jour  
Renouveler notre amour!  
Et souhaités votre fête  
Une santé très parfaite:  
Louis! notre bien aimé  
Dans notre cœur vous régné!

II.

Vous êtes toujours charmant  
Généreux et bienfaisant  
Permettez-nous ce langage  
Et recevez nos hommages  
Toujours nous chanterons  
Vive, vive Louis Dumont!

III.

Ciel! vient essayer nos pleurs  
Aujourd'hui réjouis nos cœurs  
Que Louis, notre tout aimable  
Et à jamais respectable!  
Possède des jours heureux  
Tu combleras tous nos vœux!

Et après avoir dit que ce compliment a été fort applaudi de l'assistance, que M. Dumont lui a donné 12 livres pour payer ses peines, l'auteur ajoute modestement: "Dieu le conserve, et moi aussi pour le bien de la jeunesse de cette paroisse."

Nous pourrions citer encore plusieurs de ces chansons, composées soit pour la fête du curé soit pour le premier de l'an: ces pièces se ressemblent toutes. Elles sont d'une grande pauvreté d'idées, d'un français souvent incorrect, toujours d'une exagération presque enfantine.

Et pourtant Louis Labadie avait une bonne opinion de ses productions littéraires, surtout de celles qui pouvaient mettre en évidence sa personnalité poétique et loyaliste. C'est pourquoi, il aimait et recherchait la publicité.

En 1798, après qu'il eût composé sa chanson sur la victoire de Duncan, il crut que ce chef d'œuvre ne pouvait rester ignoré du pays. En conséquence, il écrivit la lettre suivante à Henry Cull, une de ses connaissances à Québec:

“Monsieur:

Souffrez s'il vous plaît que je m'approche de vous en ce jour pour vous témoigner mon zèle et ma loyauté qui vous sont connus depuis le mois de juin dernier auquelle vous m'avez fait l'honneur de vous intéresser.....”

Après avoir raconté qu'il a composé une chanson sur la victoire de Duncan, qu'il a illuminé sa maison pour la circonstance, etc., il ajoute—: “C'est pourquoi je supplie votre Loyauté de vouloir la faire insérer (la chanson) dans la feuille de Québec et ce qui est au bas de la dite chanson pour montrer au gouvernement, aux loyaux sujets de sa majesté combien est grande ma loyauté envers mon souverain, le gouvernement et ma Patrie. Toute ma famille étant à Québec se réjouit de ma loyauté et de mon attachement à mon Roy.

Je supplie aussi votre Bonté d'y ajouter aussi au Bas quelques choses en Anglais comme pour approuver mon zèle, Priez M. John Neilson qu'il m'envoie la gazette que je puisse distribuer aux loyaux canadiens du Bourg, etc.”

Nous ne pouvons dire si Henry Cull s'occupa de la commission de Labadie. En tout cas, celui-ci voyant que la Gazette ne contenait pas sa chanson, écrivit à Neilson lui-même.... Il lui raconte l'histoire de sa chanson puis: “vous l'avez reçu, dit-il, aussitôt son arrivée je ne puis deviner son retardement à paraître publique. Je vous prie bien de l'insérer en votre feuille prochaine. Elle est jolie et beaucoup loyale; elle fait honneur à son auteur et à la nation!”

Faute de quelqu'un qui veuille lui donner les compliments qu'il croit mériter, Labadie s'administre lui-même la dose et ce fut heureux car Neilson ne répondit pas. Alors n'y pouvant plus tenir, notre poète prend le parti de s'adresser au gouverneur en personne. Cette lettre vaut la peine d'être reproduite en entier malgré sa longueur; Labadie s'y montre avec toute sa loyauté sans doute mais aussi avec sa naïveté et sa vanité:—

“A son Excellence Robert Prescott, Ecuyer, Capitaine général et gouverneur en chef, etc.

Qu'il plaise à votre Excellence,

Par la gazette de Montréal lundi le huit du présent votre humble et Loyal suppliant apprend la glorieuse victoire qu'a remporté l'Amiral Duncan sur la flotte Hollandaise dans le texel le 13 octobre dernier.

Pour célébrer cette glorieuse victoire et couronner la Bravoure Britannique en cette mémorable action, que pour cet effet il a composé la chanson cy incluse qu'il a l'honneur de vour faire parvenir.

Mardy le 9<sup>e</sup> du present au soir, il acheta de la chandelle et pour mieux célébrer cette glorieuse victoire, il illuminat son école du mieux qu'il put ce qui fut imité par de braves et honnêtes citoyens du bourg. Ce que voyant, suivit de ses Ecoliers il allat de maison en maison dans le bourg chanter la dite chanson et celle de Dieu Sauve le Roy, avec des cries de Vive l'Amiral Duncan à jamais, vive le Roy etc. etc. Les citoyens furent charmés de cette cérémonie. Mardy le 10 du présent il lui plut de l'envoyer dans une lettre adressée à M. Henry Cull, Ecuyer, marchand à Québec le priant de la vouloir bien faire insérer dans la feuille de Québec, qu'il ferait honneur au souverain et montrerait au public sa loyauté, son attachement à la personne de son Roy, de son gouvernement et de sa Patrie. Rien n'a été rendu public, il lui en a coûté 36 sols de port.

Voyant que rien ne venait, il lui prit fantaisie de l'envoyer à M. John Neilson imprimeur du gouvernement, dans une lettre où il le pria instamment de l'insérer en sa feuille lundy le 15 du présent, et de tout cela il n'en a rien parut dans la feuille suivante—; il lui en a coûté 18 sol de port.

Voyant la loyauté du suppliant si peu regardée de la part de ces Messieurs, il a pris le parti d'auser écrire à votre Excellence sachant combien elle connaît la loyauté du soussigné et sa bravoure à soutenir les intérêts de son Roy et a le faire connaître au public en plusieurs circonstances.

Cette seule chanson prouvera à votre Excellence sa grande ardeur à démontrer aux habitants de cette paroisse et au public les forces de la marine Britannique et la joie que les loyaux sujets d'un Roy bienfaisants comme notre grand Roy doivent ressentir sur une si glorieuse victoire.

Enfin l'humble suppliant se flatte que V. E. voudra lui faire rendre sa chanson public qui est la première faite au pays, d'après les nouvelles arrivées; le soussigné désirerait avoir quelques gazettes gratis pour distribuer aux loyaux Canadiens qui ont illuminé et qui ont pris part avec ui à cette grande joie.

Le soussigné quoique Canadien mais bon anglais dans l'âme, prie Dieu pour la conservation des jours de sa Majesté, de votre Excellence

et du Brave Amiral Duncan et demeure avec la plus grande loyauté et le plus profond attachement, etc.

Verchères,

Louis Labadie.

29 janvier 1798

Peines perdues! le gouverneur ne répondit pas et la chanson ne fut pas publiée, croyons-nous. Et pourtant Labadie avait-il fait assez de démarches! Pouvait-il aller plus loin dans l'expression de sa loyauté ou plutôt de son loyalisme? Être payé par tant d'indifférence aurait pu refroidir son enthousiasme. Il n'en fut rien.

Au mois de mai 1798, ayant appris par la *Gazette de Québec* que le Directoire faisait des préparatifs en vue d'une descente en Angleterre, Labadie indigné de cette téméraire audace prit la plume et composa la chanson suivante intitulée:

"Avis salutaire aux Français pour prévenir leur folle entreprise de vouloir débarquer en Angleterre.

Sur l'air: Gué, Gué La Rira dondé

En voici quelques couplets:

I.

Français quelle victoire  
Prétend tu remporter  
Vas l'anglais plein de gloire  
T'attend sur son foyer!  
Vas vas ah! tu vas le voire  
Vas vas y donc débarquer.

VIII.

Duncan et Jervis  
Tout couverts de lauriers  
Pitt et Parker jadis  
Et leurs braves guerriers  
Vas vas, Duncan et Jervis  
Vas vas vous feront sautiller.

XIII.

Canadien sois donc sage,  
Défend toujours ton Roi!  
Et tu auras pour gage  
Son amour et sa foi  
Vas vas quel plus beau langage  
Vas vas d'être estimé d'un roi.

Ces trois couplets donnent une bonne idée de ce morceau daté du 10 mai 1798.

Quelques jours plus tard, le 16 mai, Labadie en envoyait une copie à Ryland avec la lettre suivante—:

“A l'Hon. Herman Wittius Ryland, etc.

Monsieur:—

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en ce jour la chanson loyale ey incluse que j'ai eu le plaisir de faire le 10e du présent. C'est un avis aux français contre leur folle entreprise de leur descente en Angleterre. Je me flatte que vous daignerez la communiquer à son Excellence le général Robert Prescott Eer. et que vous ferai un plaisir de la faire insérer dans la gazette prochaine; pour tout payment vous aurez la loyauté de m'envoyer gratis la gazette pour la distribuer à ceux qui sont bons Royalistes ici. Vous obligerez infiniment, etc.”

Le 31 mai, la chanson paraissait dans le journal précédée de quelques lignes élogieuses à l'adresse de l'auteur. La joie de Labadie aurait été complète s'il n'eût appris en même temps que son bienfaiteur, le secrétaire Ryland, passait en Europe avec sa famille. Il lui écrivit aussitôt une lettre dans laquelle il donne libre cours à ses sentiments de reconnaissance, de regrets, etc.

Labadie devait faire encore plusieurs chansons loyales. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Qu'il nous suffise de noter deux autres pièces. L'une est intitulée: *Demande à Dieu, au Dieu des Batailles*. C'est tout à la fois un hymne au roi d'Angleterre et une imprécation contre Bonaparte “le Corsicain”. L'autre, datée de février 1804, est une chanson sur *La folle entreprise des Français sur l'invasion de l'Angleterre*.

Labadie adressa cette dernière, avec une lettre très loyale au lieutenant-gouverneur, Sir Robert Shore Milnes, le priant de faire insérer la dite chanson dans la *Gazette*. Nous ne savons si le gouverneur se rendit à sa demande.

En voilà assez pour faire voir quelle était la mentalité de ce maître d'école. Que Labadie ait été sincère, nous n'en doutons point, mais on nous permettra bien de penser que, dans l'expression de sa loyauté, ou pour mieux dire de son loyalisme, il a dépassé souvent les bornes de la discrétion, du désintéressement et parfois même de la dignité. On est désagréablement surpris de voir non pas que Labadie ait été loyal à l'Angleterre, à son souverain, à ses représentants—les Canadiens ont toujours simplement et fidèlement rempli ce devoir—mais qu'il ait crié, pour ainsi dire, son loyalisme sur les toits, qu'il s'en soit fait un titre aux faveurs des autorités. Il fait des chansons bien patriotiques oui, mais il en attend quelque chose et quand la récompense ne vient pas, il la demande. La lettre qui va suivre se passe de commentaires:

“A l'Hon. H. W. Ryland, etc.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur et l'agrément de recevoir il y a quelques jours la communication d'une lettre de date récente envoyé par M. l'adjudant-général des milices à l'Hon. F. Malhiot Ec. un de nos Magistrats et Lieut. Colonel de milice qui m'a fait la grâce de me dire qu'à votre recommandation mon dit sieur l'adjudant-général lui mandait de me faire honorer d'une des premières commissions d'officier de milice qui se trouve vacante.

A cette générosité de votre part j'ai senti immédiatement l'obligation de vous témoigner la sensibilité de ma reconnaissance.

Mais comment entreprendre une si haute tâche avec une capacité médiocre telle que la mienne; il me faudrait ce que l'on appelle en Anglais: *A penn made on pur pose.*

Comme la bonté et l'indulgence sont très proches parentes, j'espère qu'il vous plaira accepter mon zèle pour la meilleure gratitude que je puisse vous témoigner. Et puisque le tout Puissant me fait la grâce de vous inspirer des sentiments de commisération pour moy je supplie sa divine bonté de vous inspirer, sa volonté et de vous fournir le moyen de me procurer une place au secrétariat du gouvernement ou autre équivalente pour me retirer du misérable emploi de maître d'école qui dépend un peu trop du caprice de notre clergé.

Vous connaissez mes faibles talents en français; je parle et entend l'anglais suffisamment pour le rendre en français à l'aide d'un peu de latin que j'ai hérité du collègue. J'espèrerais que quelque temps de pratique me mettrait en état de rendre les dites langues Vice-Versa.

Fasse le ciel que notre Roy, notre Gouverneur et toute l'Auguste nation puisse jouir des bénédictions spirituelles et temporelles qui lui sont nécessaires, etc.”

Verchères  
13 fév. 1798.

Louis Labadie.

Ryland n'était pas l'ami des Canadiens, tout le monde le sait, mais l'attachement que professait Labadie pour son roi, pour le gouverneur et son secrétaire, joint au coup de pied qu'il lançait au clergé auquel il devait tout, aurait peut-être suffi pour lui attirer les faveurs de Ryland. Celui-ci ne répondit pas. Peut-être avait-il assez d'intelligence et d'honneur pour mépriser la bassesse et l'ingratitude.

Quoi qu'il en soit, Labadie resta maître d'école comme ci-devant. Ce fut peut-être à cette époque ou un peu après que Quesnel adressa une longue *épître consolatrice* à M. Labadie qui se plaignait que ses talents et ses vers n'étaient pas récompensés par le gouvernement.

Nous n'avons pas l'intention d'en donner ici les quelque 200 vers dont se compose cette épître, mais on nous pardonnera d'en reproduire quelques passages:

"Quand je vois tes talents restés sans récompense,  
J'approuve ton dépit et ton impatience.  
Je sais qu'à parler vrai ta muse un peu grossière  
Aux éloges pompeux ne peut donner matière...."

.....

Et Quesnel, après avoir déploré l'indifférence du gouvernement qui ne fait rien pour encourager de si beaux génies, ajoute:—

"Quelle honte en effet au pays où nous sommes  
De voir le peu de cas que l'on fait des grands hommes,  
De moi sans vanité qui dus me faire un nom  
Par mes vers, ma musique et ma distraction.

.....

De toi-même en un mot qui pour avoir du pain  
Vois ta muse réduite à chanter au Lutrin  
Et qui, loin, sur tes vers de fonder ta cuisine  
N'arraches ton dîner que des vêpres aux matines...."

.....

Après avoir fait la critique de ses propres vers, Quesnel continue, s'adressant à Labadie:

Si l'on eut vu pourtant ton épître admirable  
A Dame du Canton pour toi si secourable  
Si même on connaissait le joli compliment  
Que ta muse enfanta pour un représentant  
Un lecteur de bon goût eut eu l'âme ravie  
Et ton nom eut percé malgré toute l'envie.  
J'ai l'ai lu cet ouvrage et certe il était beau,  
Car pour mieux l'embellir tu pillais Despréau  
Je l'eus pourtant longtemps gravé dans la mémoire,  
Mais tout s'oublie enfin.... Reprenons notre histoire.

.....

Je sais bien que tes vers ne valent pas grand chose  
Qu'un lecteur bonnement croit lire de la prose,  
Mais fussent-ils encore cent fois plus l'ennuyer  
D'un compliment du moins on devait te payer  
Mais non, d'un air railleur et qui sent la satire  
Si de toi je leur parle, ils se mettent à rire.

.....

Pénétrer l'avenir est ce dont je me pique  
Tu peux en croire enfin mon esprit prophétique,  
Nos noms seront connus un jour en Canada  
Et chantés de Longueuil jusqu'à Grand Maska.  
\* \* \* \* \*

Quesnel pouvait bien avoir raison, mais nous serions fort surpris, connaissant le caractère de notre maître d'école, si Labadie fut flatté de cette épître.

Quoi qu'il en soit, notre poète-instituteur continua à cultiver les muses tout en faisant la classe. S'il a acquis une certaine notoriété, c'est à son enseignement qu'il la doit bien plus qu'à ses vers, lesquels, malgré la prophétie de Quesnel, n'ont pas beaucoup de chance d'être lus, "et chantés de Longueuil jusqu'au Grand Maska," ni ailleurs.

Mai 1913.